



Le temps des Réalisations

Bulletin mensuel bilingue d'informations

Cabinet Civil de la Présidence de la République du Cameroun

Récépissé de déclaration N° 00000038 / RDDJ / J06 / BASC du 9 juillet 2012

Directeur de Publication : Martin Belinga Eboutou



2^{ÈME} SOMMET RÉGIONAL SUR LA SÉCURITÉ AU NIGERIA ET DANS LES PAYS VOISINS



Abuja, 14 mai 2016

Cahier Spécial N°1



Le temps de la sécurité

(Editorial publié dans « *Le Temps des Réalisations* »,
N° 18, mai-juin 2014)

Il est parfois des défis étranges qui surviennent dans la vie ; auxquels il faut s'attaquer avec fermeté pour poursuivre sereinement sa marche. Il en va ainsi de la vie des hommes comme de celle des nations. S'agissant de celles-ci, la sagesse éternelle est formelle : quand la menace de l'ennemi se fait pressante, la nation, comme un seul homme, se lève et fait front pour se donner des chances de victoire. Plus de divisions, trêve de querelles, silence sur les dissensions : l'heure est à la lutte pour la survie de la communauté, la liberté et la paix. C'est bien le défi qu'impose en ce moment au peuple camerounais la secte Boko Haram.

Pour une nation, il n'y a pas un temps de la sécurité à conquérir et un temps de l'insécurité acceptable. Mais tout est question de seuil. Il est, en effet, des moments où, par son ampleur, sa nature, sa durée, ses conséquences, la violence devient un facteur majeur de trouble à la paix et à la stabilité sociales. Elle appelle alors des mesures exceptionnelles. De telles mesures sont expressives d'un temps spécial, le temps de la sécurité. Nous y sommes.

La violence aveugle orchestrée par la secte Boko Haram, sortie d'un âge obscur de l'évolution humaine que l'on croyait à jamais révolu, a franchi le territoire du Nigeria pour toucher ses voisins, au premier rang desquels le Cameroun. Les trois enlèvements spectaculaires d'expatriés, suivis d'attaques contre les populations innocentes et les symboles de l'Etat, attaques dont la hardiesse puise dans un mélange de fanatisme, d'obscurantisme idéologique, d'investissement insolent dans une économie du crime organisé, de rage de nuire, de terroriser et de tuer. Il n'était plus possible de laisser faire cette entreprise de déstabilisation.

Le Nigeria et ses voisins avaient entamé depuis plusieurs mois des concertations. Le sommet de Paris du 17 mai 2014 est venu confirmer cette volonté d'opposer un front commun à Boko Haram. Que le Président de la République, S.E. Paul BIYA, à trois jours de la Fête Nationale du 20 mai, se soit rendu à Paris à la tête d'une importante délégation est le signe d'une détermination politique forte. Que le Chef de l'Etat, dont le sens de la parole mesurée est connu, ait déclaré « la guerre à Boko Haram », était un engagement inespéré de la part des organisateurs de ce sommet. Les décisions de Paris ont été claires et

pragmatiques. On distingue ce qui doit être fait aux niveaux bilatéral et multilatéral et ce qui relève de l'action de la communauté internationale pour barrer la voie à l'insécurité et impulser le développement socio-économique.

Le 22 mai, à l'invitation du Chef de l'Etat, le Cameroun a accueilli le Président DEBY. Occasion de donner un contenu concret immédiat à l'engagement commun de combattre Boko Haram. Cette visite peut être considérée comme le prolongement du sommet de Paris.

Une fois l'analyse de la situation faite, la décision d'agir prise, le Chef de l'Etat est passé à l'action. Déploiement des unités militaires supplémentaires dans la partie septentrionale, avec des résultats immédiats sur le terrain, dont les premiers revers infligés à la secte islamiste, la libération des religieux enlevés en avril dernier. La détermination du Chef de l'Etat lui vaut le soutien et l'admiration de son peuple dans un élan de mobilisation nationale réconfortant. Dans une situation de guerre déclarée, chaque citoyen doit fournir sa part d'effort de guerre. La mobilisation contre Boko Haram n'est pas l'affaire d'une région, ni d'une tribu ou d'une classe sociale, encore moins d'une religion. Le terrorisme n'a pas d'amis, il peut frapper n'importe où et n'importe qui. La nation toute entière doit se constituer en un vaste comité de vigilance contre cet ennemi sournois. La sécurité sera assurée par tous et pour tous ou ne sera pas. Il faut une mobilisation agissante et vigilante, et non un bruissement folklorique.

Le Chef de l'Etat, Chef des Armées, Commandant ferme et calme, a déjà défini la ligne de front. Son action est saluée par son homologue américain Barack OBAMA, qui voit en notre pays un partenaire précieux des Etats-Unis pour assurer la paix et la stabilité dans notre région. Comment ne pas relever également ce prix de l'Union Panafricaine des Avocats pour « La résolution pacifique des conflits » remis au Président Paul BIYA, en reconnaissance du règlement exemplaire de l'affaire Bakassi ? Les âmes chagrines, secrètement jalouses et manquant d'élégance élémentaire, n'y verront, comme à leur habitude, que du vent.

En somme, quand un Chef courageux, déterminé et méthodique est au front, la troupe qui se tient derrière lui ne peut qu'être assurée de la victoire finale.



CE QUE LE PRESIDENT PAUL BIYA A DIT SUR BOKO HARAM

1. Toast du Président Paul BIYA lors du dîner d'Etat au Nigeria, Abuja, 03 mai 2016

Nous avons surtout pris acte de ce que nous avons un ennemi commun. Je veux évidemment parler de Boko Haram, dont les objectifs obscurantistes et les méthodes barbares sont à l'opposé des aspirations de nos peuples.

(...) D'avoir à faire face à la même menace a sans aucun doute été un puissant facteur de rapprochement et d'entente entre le Nigeria et le Cameroun, à l'image de la coopération fraternelle entre nos armées.

Entretemps, les offensives de l'armée nigériane contre les positions de Boko Haram ont, comme vous l'avez dit, « techniquement » neutralisé l'organisation terroriste tandis que les forces des autres pays de la Commission du Bassin du Lac Tchad (dont le Cameroun) harcelaient les groupes terroristes repliés dans les zones frontalières. Je tiens ici à féliciter les forces de défense et de sécurité de tous nos pays et la Force Multinationale Mixte, pour leur vigilance et leur efficacité.

Il est aujourd'hui permis d'espérer que, Boko Haram, considérablement affaibli, n'aura bientôt plus sa capacité de nuire.

2. Toast du Président Paul BIYA lors du dîner d'Etat offert en l'honneur de S.E. Muhammadu Buhari, lors de la visite d'amitié et de travail du Président de la République Fédérale du Nigeria au Cameroun, Yaoundé, le 29 juillet 2015.

« Au moment où nous vous accueillons, un nuage sombre plane au-dessus de nos pays. Un même danger nous menace et risque d'ébranler les fondements de nos Nations. Ce danger a pour nom, Boko Haram. Ses exactions et ses crimes compromettent la paix sociale autour du Lac Tchad et particulièrement dans nos deux pays.

Les morts et autres victimes se multiplient. Les activités économiques se crispent dans les zones perturbées, le nombre de réfugiés et de déplacés ne cesse de s'accroître. **Nous ne pouvons pas laisser cette gangrène prospérer. Nous devons mutualiser nos moyens, conjuguer nos forces, partager nos expériences. (...).**

Dans cette lutte, juste et noble, vous pouvez compter sur l'engagement total, constant et sans faille du Cameroun. Notre intransigeance n'a d'égale que notre détermination à faire vivre nos populations dans la quiétude et la paix qu'elles ont toujours connues jusqu'à des temps récents.

Dès que la menace terroriste s'est fait sentir à notre frontière, j'ai pris d'importantes mesures pour renforcer les capacités d'action de nos forces de défense et de sécurité. Ces mes

ures sont venues s'ajouter à une coopération internationale exemplaire et dynamique que nous saluons aujourd'hui. Elles ont rencontré la belle solidarité des pays amis et frères comme le Tchad, le Niger. Elles ont été et demeurent portées par notre peuple, solidaire et unanime.

Comme je l'ai déjà exprimé à d'autres occasions, et nous en convenons tous, le terrorisme est aujourd'hui une menace globale. Seule une riposte globale pourrait en venir à bout.

Il y va du devenir de nos Etats, de la prospérité et du bien-être de nos populations, et je dirais, de la paix dans le monde ».

3. Discours du Président Paul BIYA à l'ouverture de la session extraordinaire de la conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement du COPAX consacrée à la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram-Yaoundé, 16 février 2015.

« Qu'il me soit permis de préciser qu'il ne s'agit aucunement d'une « croisade » contre l'Islam ou d'un épisode d'une quelconque « guerre des civilisations ». La réalité est simple. Il y a d'un côté, le nôtre, les tenants

d'une société moderne et tolérante, garantissant l'exercice des droits de l'homme, dont ceux de religion, ainsi que la démocratie représentative. De l'autre côté, c'est-à-dire du côté de Boko Haram et des mouvements qui lui ressemblent, il y a les partisans d'une société obscurantiste et tyrannique, sans considération aucune de la dignité humaine.

Vous en conviendrez avec moi, il y a une totale incompatibilité entre ces deux modèles de société. Et partant une totale impossibilité de compromis.

Il nous faut donc mettre un terme aux actions et agissements des mouvements terroristes. Il nous faut éradiquer Boko Haram. De la sorte, nous pourrions rassurer nos populations et mieux nous consacrer au seul combat qui vaille : la lutte contre la pauvreté et pour la dignité de l'homme africain. »

4. Discours du Président Paul BIYA en réponse aux vœux du corps diplomatique -Yaoundé, 8 janvier 2015

«Je voudrais insister sur le caractère global de la menace dont nous sommes l'objet. Ceux qui ont tenté d'asservir le Mali, ceux qui s'en prennent périodiquement à notre territoire national, ceux qui probablement ont influencé certaines factions en Centrafrique et ceux qui ont créé le chaos en Somalie poursuivent les mêmes objectifs : établir leur pouvoir sur la bande sahélienne de l'Atlantique à l'océan Indien et y installer leur régime obscurantiste impitoyable.

A menace globale, riposte globale. Telle devrait être la réponse de la communauté internationale et notamment de l'Union Africaine et de nos organisations régionales.

Nous ne devons pas nous bercer d'illusions. Bien qu'affaibli par les pertes qui lui ont été infligées, notre adversaire n'en reste pas moins capable de revenir à la charge. (...). Il faut que l'on sache que la distance qui peut séparer un pays des zones de combat n'est pas une assurance tous risques.

Pour ma part, je persiste à croire que la menace que représentent les djihadistes, Boko Haram et autres Shebabs, ne pourra être levée que par une mobilisation

au niveau international. Beaucoup l'ont compris. Il reste à en tirer les conséquences. **C'est le lieu pour moi de me féliciter du soutien multiforme que nous apportent non seulement l'Organisation des Nations Unies, mais aussi certaines grandes puissances, notamment les Etats-Unis, la France, le Royaume Uni, la Chine, la Russie et l'Allemagne. Nous les remercions de leur engagement déterminé à nos côtés dans cette lutte ».**

5. Message du Président Paul BIYA à la Nation à l'occasion de la fin d'année 2014 et du nouvel an 2015 - 31 décembre 2014

« Encouragés par leur emprise sur le nord-est du Nigeria, ces soi-disant « djihadistes » ont lancé contre la région de l'Extrême-Nord de notre pays des opérations de plus grande envergure. (...). Cela ne pouvait pas être toléré. Nous avons donc mis en place un dispositif de riposte et de prévention qui a rapidement fait ses preuves. A chacune de ses tentatives, Boko Haram essuie désormais de lourdes pertes en vies humaines et en matériels. On peut espérer qu'ils en tireront des leçons.

Je voudrais à ce point rendre un vibrant hommage à nos forces armées dont la vaillance s'est illustrée lors des récents combats.

J'ai eu l'occasion de dire que la Nation, dans son ensemble, devait se mobiliser derrière son armée.

Les nombreux témoignages qui me parviennent de toutes nos régions me laissent penser qu'il en est bien ainsi. J'ai apprécié tout particulièrement les prises de position de nos compatriotes musulmans. Ils ont bien compris, comme tous les autres Camerounais, qu'il ne s'agissait pas du tout d'une guerre dont la religion était l'enjeu. Ils ont bien compris qu'il s'agissait d'une réponse à une agression extérieure de la part d'une organisation terroriste qui n'adhère pas aux valeurs d'une société fraternelle ».

« Je voudrais également rappeler ici que nous ne sommes pas seuls confrontés à cette menace qui transgresse les frontières des Etats. Certains de nos voisins, le Nigeria, le Tchad, le Niger, le Bénin, coopèrent avec nous pour opposer un front commun à Boko Haram.

L'Organisation des Nations Unies et plusieurs grandes puissances, notamment les Etats-Unis, l'Allemagne, la France, la Russie et la Chine, nous soutiennent aussi ».

6. Discours du Président Paul BIYA lors de l'ouverture du 15ème Sommet de la Francophonie, Dakar le 29 novembre 2014.

« Face à un ennemi commun qui conteste toutes les valeurs auxquelles nous sommes attachés, la solidarité doit jouer à plein. L'Histoire récente nous enseigne qu'avec ce genre d'adversaire il ne peut y avoir de compromis ».

7. Intervention du Président Paul BIYA sur le thème « Paix et stabilité régionales ». Washington, le 06 août 2014.

« Le Cameroun doit aujourd'hui faire face aux incursions de Boko Haram. Nous avons pris des dispositions pour nous défendre. Mais il s'agit là d'un phénomène transnational qui appelle aussi une réponse transnationale. Il s'agit d'un extrémisme qui conteste les valeurs de la démocratie et de nos sociétés. Il est non seulement une menace pour l'Afrique mais aussi pour d'autres régions du monde. Nous devons, ensemble, faire barrage à son avancée. (...)»

Ce caractère global de la menace qui pèse sur la paix et la stabilité régionale appelle une réponse toute aussi globale. Tous les membres de la communauté internationale doivent y contribuer ».

8. Interview du Président Paul BIYA à la presse à l'aéroport international de Yaoundé Nsimalen avant de quitter Yaoundé pour le Sommet Etats-Unis/Afrique - 02 août 2014.

« Il y a quelques semaines, nos forces ont marqué des points importants contre le Boko Haram. Mais c'est une lutte longue, on a affaire à un ennemi pervers, sans foi ni loi, qui attaque la nuit, qui égorge, et qui a évidemment fait des exactions à Kolofata et à Hile-Halifa. Alors ce que je peux dire, c'est que les Camerounais doivent garder confiance. (...)»

Permettez-moi d'ailleurs de saisir cette occasion pour consoler nos frères, nos compatriotes de l'Extrême-Nord qui ont subi les sévices, les deuils ; les assurer de la compassion et la solidarité de toute la nation camerounaise.

Nous ne les laisserons pas, au contraire nous allons continuer à les protéger et à combattre cet ennemi sans relâche. (...).

Je salue également nos soldats dont certains sont tombés, qui ont fait montre de patriotisme, de bravoure. Je les encourage à aller de l'avant.

On a eu à lutter contre ce même Nigeria pour Bakassi et avant, on a éradiqué les maquis (des mouvements révolutionnaires), on est venu à bout des « villes mortes » ; ce n'est pas le Boko Haram qui va dépasser le Cameroun. Nous continuons le combat et nous les vaincrons ».

9. Propos du Président Paul BIYA lors de la conférence de presse conjointe des Chefs d'Etat à l'issue du Sommet de Paris pour la sécurité au Nigéria-17 mai 2014.

«Le problème Boko Haram a donc cessé d'être uniquement un problème nigérian, il est devenu un problème régional, sinon continental. Nous sommes ici pour déclarer la guerre au Boko Haram. On va le poursuivre et on vaincra cette chose terroriste parce que les inconvénients sont nombreux ».

10. Déclaration du Président Paul BIYA à l'occasion de la réception des ex-otages Français (Famille Moulin-Fournier) au Palais de l'Unité-Yaoundé, le 19 avril 2013.

« L'heureux dénouement de cette affaire est incontestablement le fruit d'une coopération exemplaire entre les gouvernements français, nigérian et camerounais. Leurs services ont fait preuve d'une remarquable efficacité et de beaucoup de discrétion.

La principale leçon que m'inspire cette affaire est que les problèmes de sécurité que connaît notre continent, ne seront réglés que par une coopération étroite au niveau international. A l'évidence, cette coopération doit être renforcée de toute urgence.

Je tiens, pour ma part, à réaffirmer ma détermination à ne ménager aucun effort pour que le Cameroun demeure une terre d'hospitalité, de tolérance, de stabilité et de paix ».



L'APPEL DU CHEF DE L'ETAT A LA RIPOSTE GLOBALE CONTRE BOKO HARAM ET LA REPOSE DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE

Le 8 janvier 2015, dans son discours en réponse aux vœux du Corps diplomatique accrédité au Cameroun, le Président Paul BIYA a appelé à une mobilisation au niveau international face aux actes barbares perpétrés par le groupe terroriste Boko Haram contre le Nigeria et le Cameroun.

Le Chef de l'Etat a indiqué que la réponse de la communauté internationale et notamment de l'Union Africaine et des organisations régionales face à la menace que fait peser Boko Haram sur la paix, la sécurité et la stabilité du continent devait être collective, car, a-t-il souligné, **« A menace globale, riposte globale »**.

L'appel du Président Paul BIYA a été entendu car, lors du 24ème Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine (UA) tenu les 30 et 31 janvier 2015 à Addis-Abeba en Ethiopie, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont condamné les attaques terroristes horribles commises par Boko Haram.

Pour la Présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma, les activités du groupe terroriste Boko Haram constituent une grave menace pour la sécurité et le développement non seulement pour le Nigeria et la région, mais également pour l'ensemble du continent.

En conséquence, l'Afrique dans son ensemble a le devoir et l'obligation d'apporter tout le soutien nécessaire aux États membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et au Bénin, conformément aux principes de solidarité africaine et d'indivisibilité de la paix et de la sécurité sur le continent.

Mme Dlamini-Zuma a appelé à une "réponse collective" contre Boko Haram.

Pour sa part, Le Secrétaire Général de l'ONU, Ban Ki-moon, a salué la volonté de l'UA de créer une force régionale de lutte contre le groupe islamiste nigérian Boko Haram.

Dénonçant "la brutalité sans nom" des miliciens de Boko Haram, M. Ban Ki-moon a estimé qu'il fallait une "coopération régionale et internationale" pour lutter contre le groupe.

Le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'UA a appelé à la création d'une force militaire régionale de 7.500 hommes pour contrer le groupe islamiste.

Une réunion d'experts militaires africains s'est tenue du 5 au 7 février 2015 à Yaoundé pour élaborer le concept d'opération et les règles d'engagements de la Force Multinationale Mixte (FMM) de 7 500 personnels militaires et autres chargée de lutter contre Boko Haram.

Au terme de cette réunion, les pays membres de la CBLT et le Bénin ont arrêté le principe d'une force de 8 700 hommes (plus 1 200 hommes par rapport à ce qui avait été initialement prévu). Les experts ont convenu de l'établissement du Quartier général de la Force à N'Djamena, conformément aux conclusions de la 5e réunion des Ministres des Affaires étrangères et de la Défense de la CBLT du 20 janvier 2015 à Niamey au Niger. Reste à résoudre l'équation du financement.

Lors de la concertation entre les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC, tenue le 31 janvier 2015 à Addis-Abeba, en marge du 24e Sommet de l'Union Africaine, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont condamné, avec la plus grande fermeté, les actes barbares et inacceptables perpétrés par le groupe terroriste Boko Haram contre les Etats du Bassin du Lac

Tchad. Ils se sont félicités des décisions de l'UA d'autoriser le déploiement de la FMM.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC ont exprimé toute leur solidarité à l'endroit du Président Paul BIYA, pour la lutte que le Cameroun mène contre l'agression à laquelle il fait face. Ils ont félicité les Forces de Défense et de Sécurité du Cameroun pour leur bravoure et leur patriotisme et les ont encouragées à poursuivre leurs efforts, sans relâche, jusqu'à l'éradication du groupe terroriste Boko Haram.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont exprimé toute leur gratitude au Président de la République du Tchad, S.E. Idriss DEBY ITNO, pour le soutien fraternel que lui-même et son peuple apportent à la République du Cameroun en envoyant un contingent important pour la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont décidé d'activer les mécanismes appropriés de la Communauté, notamment le Pacte d'Assistance Mutuelle entre les Etats membres de la CEEAC et les dispositions pertinentes du Protocole relatif au Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale (COPAX) en vue de mettre en place une stratégie sous-régionale pour soutenir le Cameroun et le Tchad dans la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram qui menace de déstabiliser la sous-région.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC ont décidé de tenir de toute urgence une session extraordinaire

de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement du COPAX à Yaoundé, le 16 février 2015. Ce Sommet a été précédé d'une réunion du Conseil des Ministres du COPAX (14 février) et d'une réunion de la Commission de Défense et de Sécurité (11 et 12 février).

Lors du sommet extraordinaire de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), tenu le 11 juin 2015 à Abuja au Nigeria, les Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de la CBLT et du Benin ont approuvé : le concept des opérations (CONOPS) stratégiques et opérationnelles et les documents connexes de la FMM pour la lutte contre Boko Haram ; le développement immédiat de l'Etat-major de la FMM à N'Djamena (Tchad) ; le déploiement des contingents nationaux de la FMM, sous le commandement opérationnel du commandant de la FMM appuyé par des Etats-majors conjoints, avant le 30 juillet 2015.

La Force Multinationale Mixte (FMM) chargée de la lutte contre Boko Haram, décidée par l'Union Africaine en janvier 2015, est rentrée dans sa phase opérationnelle en novembre 2015. Elle est constituée de 8 700 hommes venus du Cameroun, du Niger, du Nigeria du Tchad, ainsi que du Bénin.

Réunis à Yaoundé les 1er et 2 avril 2016, les chefs d'état-major des armées de la CBLT auxquels se sont joints les hauts responsables de la FMM dont le Commandant de ladite force, le Général Lamidi Adeosu, ont affiné leurs stratégies dans l'optique d'éradiquer complètement la secte terroriste Boko Haram.



CONCLUSIONS DU SOMMET DE PARIS POUR LA SECURITE AU NIGERIA (17 mai 2014)

Les Chefs d'Etat du Bénin, du Cameroun, de la France, du Nigéria, du Niger et du Tchad, ainsi que les représentants des Etats-Unis, du Royaume Uni et de l'Union Européenne ont participé le 17 mai 2014 à Paris à un sommet consacré à la Sécurité du Nigéria. Ce sommet a permis d'intensifier la mobilisation régionale et internationale pour lutter contre le terrorisme du groupe Boko Haram.

La réunion s'est conclue sur plusieurs décisions qui permettront de renforcer la coopération entre les Etats de la région, à la fois pour permettre la libération des jeunes filles enlevées et plus largement pour lutter contre Boko Haram. Les partenaires présents (France, Etats-Unis, Royaume-Uni, Union européenne) s'engageront à soutenir cette coopération régionale et à renforcer le dispositif international de lutte contre Boko Haram et de protection des victimes. Tous les Etats réaffirment leur engagement en faveur des droits de l'Homme, et en particulier la protection des droits des jeunes filles victimes de violences, de mariages forcés ou menacés d'esclavage.

- Coopération régionale

Le Nigéria et ses voisins développeront des capacités d'analyse et de réaction qui contribueront à renforcer la sécurité de toutes les populations et l'Etat de droit dans les zones affectées par l'action terroriste de Boko Haram.

Pour lutter contre la menace créée par Boko Haram, qui s'est dernièrement manifestée par plusieurs attentats meurtriers et par l'enlèvement de plus de 270 lycéennes, le Nigéria et ses voisins décident d'immédiatement de :

1. Sur une base bilatérale

- Procéder à des patrouilles coordonnées dans un objectif de lutte contre Boko Haram et de recherche des disparues.
- Mettre en place un système de partage du renseignement afin de soutenir cette action opérationnelle.
- Mettre en place des mécanismes d'échanges d'information sur les trafics d'armes et renforcer les mesures de sécurisation des stocks des armées.
- Mettre en place des mécanismes de surveillance des frontières.

2. Sur une base multilatérale

- Mettre en place une cellule de fusion du renseignement
- Instituer une équipe dédiée qui identifiera les moyens à mettre en œuvre et élaborera dans un second temps une stratégie régionale de lutte contre le terrorisme, dans le cadre de la Commission du Bassin du Lac Tchad.

Cette approche s'inscrit dans la logique du sommet de la Commission du Bassin du Lac Tchad de 2012. Les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France et l'UE coordonneront leur soutien à cette coopération régionale : expertise technique, programmes de formation, soutien à des programmes de gestion des espaces frontaliers.

- Action au niveau international

Les participants s'engagent à accélérer la mise en place de sanctions internationales, en priorité dans le cadre des Nations Unies, à l'encontre de Boko Haram, d'Ansaru et de leurs principaux responsables.

- Mobilisation en faveur des zones marginalisées et de leurs populations fragiles, notamment les femmes exposées aux violences.

Le P3 et l'UE s'engagent à mobiliser les bailleurs de fonds en faveur de programmes favorisant le développement socio-économique des régions concernées, avec un accent particulier sur l'égalité femme-homme, les droits des femmes et des filles et notamment leur droit à l'éducation, le renforcement de la participation des femmes à tous les processus de décision ainsi que le soutien aux victimes de violences sexuelles (assistance juridique, aide médicale et soutien psycho-social).

L'UE dédiera un certain nombre de ces programmes en ce sens et renforcera son action de lutte contre la radicalisation.

Les participants ont convenu que le Royaume Uni accueillerait une réunion de suivi le mois prochain au niveau ministériel pour faire un point des progrès de ce plan d'action.



**DECLARATION DE YAOUNDE
DES ETATS MEMBRES DU CONSEIL DE PAIX
ET DE SECURITE DE L'AFRIQUE CENTRALE SUR LA LUTTE
CONTRE LE GROUPE TERRORISTE BOKO HARAM
(16 Février 2015)**

Nous, Chefs d'Etats des Etats membres du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale (COPAX), réunis à Yaoundé, République du Cameroun, à l'occasion de la Session Extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat du COPAX consacrée à la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram,

Considérant le Traité instituant la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale signé à Libreville (République Gabonaise) le 18 octobre 1983,

Nous référant aux dispositions pertinentes du Protocole relatif au COPAX et du Pacte d'Assistance Mutuelle des Etats membres de la CEEAC signés à Malabo le 24 février 2000,

Préoccupés par les attaques répétées et croissantes du groupe terroriste Boko Haram contre la République du Cameroun et la République du Tchad,

Tenant compte des conséquences sécuritaires, économiques, sociales et humanitaires négatives que les actions de ce groupe terroriste font peser sur la République du Cameroun et la République du Tchad,

Tenant compte également du fait que les pays concernés sont contraints d'affecter des ressources importantes initialement destinées à leur développement économique et social à la lutte contre ce groupe terroriste,

Considérant le risque de déstabilisation de l'ensemble de la sous-région de l'Afrique Centrale par le groupe terroriste Boko Haram,

Conscients de la nécessité de débarrasser l'Afrique du fléau du terrorisme et de l'extrémisme violent, qu'aucune circonstance ne saurait justifier,
Notant que le terrorisme ne peut ni ne doit être associé à

une religion, ni à une nationalité, une civilisation ou un groupe particulier,

Nous référant aux différentes Résolutions des Nations Unies sur le terrorisme et l'extrémisme violent, notamment la Résolution 2178 du 24 septembre 2014, adoptée lors de la réunion du Conseil de Sécurité des Nations Unies consacrée aux menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme,

Nous référant aux Résolutions 2195 du 19 décembre 2014 et 2199 du 12 février 2015 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, consacrées respectivement au terrorisme et criminalité transnationale organisée et à la condamnation de toute forme de financement du terrorisme,

Nous référant au Communiqué de la 455ème réunion du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine au niveau des Chefs d'Etat et de Gouvernement sur le phénomène du terrorisme et de l'extrémisme violent en Afrique, tenue le 02 septembre 2014 à Nairobi,

Nous référant également à la Déclaration des Ministres des Affaires Etrangères du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies sur les Questions de Sécurité en Afrique Centrale, à l'occasion de leur 39ème session du 05 décembre 2014 à Bujumbura, en soutien au Cameroun et au Tchad contre le groupe terroriste Boko Haram,

Prenant en compte les Conclusions de la Réunion des Ministre des Affaires Etrangères et de la Défense des Etats membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et du Bénin du 20 janvier 2015 à Niamey,

Considérant le Communiqué de la 484ème Réunion du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine du 29 janvier 2015 à Addis-Abeba sur le groupe terroriste Boko Haram,

Nous appuyant sur les conclusions de la Concertation des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC sur le groupe terroriste Boko Haram, tenue le 31 janvier 2015 à Addis-Abeba, en marge de la 24ème Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine,

Condamnons avec la plus grande fermeté les actions terroristes de Boko Haram au Nigeria, au Cameroun, au Tchad et au Niger,

Condamnons également les financements et toute autre forme de soutien au groupe terroriste Boko Haram,

Condamnons en outre les prétentions injustifiables de ce groupe terroriste de créer un «califat islamique» dans la zone du Lac Tchad, tendant de ce fait à remettre en cause les frontières nationales dans la zone,

Soutenons toutes les initiatives prises par la Commission du Bassin de Lac Tchad, l'Union Africaine et la Communauté Internationale dans la recherche des solutions à ce problème, notamment la mise en place de la Force Multinationale Mixte (FMM),

Nous nous engageons à coopérer pleinement et à tous les niveaux avec la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en vue d'une coordination des actions de lutte contre le groupe terroriste Boko Haram,

Encourageons particulièrement la République Fédérale du Nigeria à accroître les synergies avec les autres pays du Bassin du Lac Tchad dans la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram,

Félicitons la République du Cameroun et la République du Tchad dans leur coopération exemplaire en vue d'éradiquer le groupe terroriste Boko Haram,

Nous engageons à apporter dans l'immédiat un soutien actif et multiforme au Cameroun, au Tchad et à tout Etat membre de la Communauté qui serait affecté par les actions du groupe terroriste Boko Haram, notamment l'assistance militaire, financière, logistique et humanitaire, Exhortons la Communauté internationale à maintenir et à

accroître son soutien multiforme à la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram,

Lançons un appel aux Nations Unies et à tous les acteurs impliqués dans la résolution de la crise centrafricaine, pour l'accélération du processus politique et de reconstruction nationale en vue de permettre à la République Centrafricaine de disposer de forces de défenses et de sécurité pour Contrôler l'intégralité de son territoire, notamment le triangle Cameroun-RCA-Tchad, et de lui éviter de servir de zone de repli ou de ravitaillement du groupe terroriste Boko Haram,

Demandons aux Nations Unies de procéder à l'évaluation de la menace terroriste dans le dit triangle et de prendre les dispositions appropriées pour sa sécurisation par la MINUSCA et

Chargeons le Secrétaire Général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale :

De développer, d'ici fin mars 2015, en collaboration avec les Etats concernés, un programme d'actions politico-diplomatiques, de soutien logistique, de communication et d'action humanitaire à soumettre aux Etats membres de la CEEAC,

De mettre en place, à cet effet, au sein du Secrétariat Général, un fonds spécial en vue de mener des activités dans les Etats membres concernés,

D'optimiser les synergies avec les partenaires institutionnels existants et d'entreprendre sans délai l'identification des opportunités de partenariat avec les acteurs internationaux et locaux qui pourront venir appuyer, sur le plan technique et financier, l'action des Etats membres de la CEEAC,

De maintenir le lien avec l'Union Africaine afin de s'assurer de son appui multiforme et de la pleine cohérence avec la Force Multinationale Mixte (FMM),

D'assurer le suivi de la mise en œuvre de la présente Déclaration et de nous faire périodiquement un rapport sur l'évolution de la situation sécuritaire dans le bassin du Lac Tchad, ainsi que de toutes les mesures prises en vue de mettre en œuvre la présente Déclaration.

Fait à Yaoundé, le 16 Février 2015.



Le communiqué final à l'issue du Sommet Extraordinaire de la CBLT à Abuja (11 juin 2015)

« 1. Un sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et de la République du Benin, s'est tenu sous les auspices de S.E. Muhammadu BUHARI, Président de la République fédérale du Nigeria, le 11 juin 2015, au salon présidentiel de l'aéroport international Nnamdi Azikiwe d'Abuja au Nigeria, sous la présidence de S.E. ISSOUFOU Mahamadou, Président de la République du Niger, président en exercice des Chefs d'Etat et de gouvernement de la CBLT.

2. Etaient présents au Sommet extraordinaire les autres Chefs d'Etat ci-après cités :

- S.E. ISSOUFOU Mahamadou, Président de la République du Niger
- S.E. Muhammadu BUHARI, Président de la République Fédérale du Nigeria
- S.E. Idris DEBY ITNO, Président de la République du Tchad
- S.E. Dr Yayi Boni, Président de la République du Benin
- S.E. Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, Chef de l'Etat, représenté par M. Mebe Ngo'o Edgard Alain, ministre délégué à la Présidence de la République chargé de la défense.

3. Les travaux du sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de la CBLT et du Benin ont porté sur la situation sécuritaire et le plan d'urgence de développement dans le bassin du lac Tchad et ont été précédés de la réunion préparatoire des ministres de la défense et des Chefs d'état major et les chefs de renseignement des pays membres de la CBLT et du Benin.

4. Au cours de leurs échanges, les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de la CBLT et du Benin se sont félicités du succès enregistré lors des opérations militaires menées conjointement sur le terrain par les coalitions des armées du Cameroun, du Niger, du Nigeria,

et du Tchad. Bien que ces opérations aient considérablement affaibli la secte terroriste Boko Haram. Ils ont cependant reconnu la nécessité de poursuivre cet élan de solidarité dans l'action par des mesures plus décisives afin de venir définitivement à bout de l'insurrection de Boko Haram.

5. Les Chefs d'Etat et de gouvernement des pays-membres de la CBLT et du Benin ont par ailleurs convenu de la nécessité d'appuyer les actions militaires par un programme d'urgence de développement en faveur des populations vulnérables de la région afin de lutter contre les causes profondes de l'insécurité liées à la pauvreté.

6. Au terme de leurs délibérations, les Chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de la CBLT et du Benin ont :

a) approuvé le concept des opérations (CONOPS) stratégiques et opérationnelles et les documents connexes de la FMM pour la lutte contre Boko Haram.

b) approuvé le développement immédiat de l'Etat major de la FMM à N'Djamena (Tchad), pour la mise en œuvre de ses exigences humaines, logistiques et financières.

c) approuvé le déploiement des contingents nationaux de la FMM, sous le commandement opérationnel du commandant de la FMM appuyé par des Etats-majors conjoints, avant le 30 juillet 2015.

d) approuvé le financement de la somme de la trente millions (30.000.000) dollars US pour l'installation et la dotation en équipements du quartier général de la FMM.

e) approuvé l'établissement du secrétariat exécutif comme quartier général de la mission, le secrétaire exécutif de la CBLT faisant office de chef de mission.

f) approuvé les nominations à trois postes de responsabilité au niveau de l'Etat-major de la FMM comme suit :

i.) Commandant de Force : (Nigeria jusqu'à la fin de la mission) ;

ii.) Commandant adjoint de la Force : Cameroun (poste attribué de façon rotative tous les 12 mois) ;

iii.) Chef d'état-major : Tchad (poste attribué de façon rotative tous les 12 mois).

g) demandé à l'Union Africaine de soutenir pleinement la FMM dans des opérations, à sa logistique et sa mission de soutien général, par la mobilisation et l'appui financier ;

h) résolu de solliciter, en faveur de la FMM, le soutien des partenaires stratégiques, notamment l'Union Européenne, la France, le Royaume-Uni, et les Etats-Unis d'Amérique ;

i) adopté le plan d'urgence de développement des Nations-Unies de faire une déclaration de soutien aux opérations de la FMM contre le groupe terroriste Boko Haram

j) adopté le plan d'urgence de développement dans le bassin du Lac Tchad

7. Au terme de leurs délibérations qui se sont déroulées dans une ambiance fraternelle et conviviale, les Chefs d'Etat et de gouvernement des pays-membres de la CBLT et du Benin ont tenu à remercier S.E ISSOUFOU

Mahamadou, Président de la République du Niger et président en exercice du sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de la CBLT pour avoir convoqué cette importante assise. Ils ont, en outre, tenu à remercier S.E. Muhammadu BUHARI, Président de la République fédérale du Nigeria pour avoir accepté d'abriter ce sommet, et lui ont demandé par ailleurs, d'exprimer au gouvernement et au peuple Nigérian, leur profonde gratitude pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité légendaire africaine qui leur ont été réservés ainsi qu'à leurs délégations. »

Fait à Abuja, le 11 juin 2015

• **S.E. ISSOUFOU Mahamadou, Président de la République, Chef de l'Etat pour la République du Niger**

• **S.E. Idriss DEBY ITNO, Président de la République, Chef de l'Etat pour la République du Tchad**

• **S.E. Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, Chef de l'Etat, représenté par M. Mebe Ngo'o Edgard Alain, ministre délégué à la Présidence de la République chargé de la défense.**

• **S.E. Muhammadu BUHARI, Président de la République, Chef de l'Etat pour la Fédérale du Nigeria**

• **S.E. Dr Yayi Boni, Président de la République, Chef de l'Etat pour la République du Benin**



DECLARATION DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST SUR LA SURETE ET LA SECURITE DANS L'ESPACE MARITIME COMMUN

1. Nous, Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats, de l'Afrique Centrale et de l'Afrique de l'Ouest, réunis les 24 et 25 juin 2013 à Yaoundé, en République du Cameroun, à l'occasion du Sommet conjoint sur la Stratégie régionale de lutte contre la piraterie, les vols à main armée et les autres activités illicites commis en mer dans le Golfe de Guinée,

1.1. Considérant la Déclaration du 30 août 2011 et la Résolution 2018 du 31 octobre 2011 du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur les actes de piraterie et les vols à main armée dans le Golfe de Guinée;

1.2. Rappelant la Résolution 2039 du 29 février 2012 du Conseil de Sécurité des Nations Unies qui exhorte la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et la Commission du Golfe de Guinée (CGG) à œuvrer conjointement pour l'élaboration d'une Stratégie régionale de lutte contre la piraterie, les vols à main armée et les autres activités illicites commis en mer, en coopération avec l'Union Africaine (UA) ;

1.3. Conscients que la piraterie maritime, les vols à main armée et les autres activités illicites deviennent des menaces préoccupantes dans l'espace maritime de l'Afrique Centrale et de l'Afrique de l'Ouest et constituent une violation du droit international de la mer;

1.4. Préoccupés par les graves menaces que la criminalité transnationale organisée, notamment le trafic des armes et des stupéfiants, la traite des êtres humains, la piraterie et les vols à main armée en mer, font peser sur la navigation internationale, la sécurité, le développement socio-économique de nos Etats, ainsi que sur la paix et la stabilité internationales ;

1.5. Conscients du fait que le développement économique des Etats de l'Afrique Centrale et de l'Afrique de l'Ouest dépend largement de leur capacité à créer des richesses par une gouvernance durable de leur espace maritime et par la mise en œuvre d'une économie respectueuse de l'environnement ;

1.6. Conscients également du rôle important des partenaires internationaux dans le renforcement des capacités des Etats membres et des organisations régionales dans la lutte contre la piraterie, les vols à main armée et les autres activités illicites commis en mer ;

1.7. Réaffirmant notre attachement à la souveraineté et à l'intégrité territoriale des Etats de l'Afrique Centrale et de l'Afrique de l'Ouest;

1.8. Rappelant que les dispositions de la présente Déclaration s'appliquent à tout l'espace maritime de l'Afrique Centrale et de l'Afrique de l'Ouest ;

1.9. Prônant la mise en œuvre d'un Code de conduite transitoire en vue de faciliter l'adoption d'un accord multilatéral contraignant visant à éradiquer les activités illicites au large des côtes de l'Afrique Centrale et de l'Afrique de l'Ouest;

1.10. Reconnaissant la possibilité pour les Etats membres de la CEEAC, de la CEDEAO et de la CGG de parvenir à des accords bilatéraux contraignants sur la sûreté et la sécurité maritimes ;

1.11. Saluant le concours apporté par les représentants des Nations Unies, de l'Union Africaine et des partenaires stratégiques dans la lutte contre la piraterie, les vols à main armée et les autres activités illicites commis dans l'espace maritime de l'Afrique Centrale et de l'Afrique de l'Ouest;

1.12. Saluant également le concours apporté par l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et l'Organisation Maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (OMAOC) visant à assurer la coopération pour la sûreté et la sécurité maritimes;

1.13. Nous fondant sur :

- les articles pertinents de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS) ;
- la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (SOLAS), ainsi que le Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (Code ISPS)
- la Convention pour la répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime (Convention SUA) et ses Protocoles ;
- la Convention des Nations Unies contre le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes ;
- les Résolutions 2018 (2011) et 2039 (2012) du Conseil de Sécurité, qui appellent à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies régionales, sous régionales et nationales de sécurité et sûreté maritimes;
- la Stratégie africaine intégrée pour les mers et les océans -horizon 2050 (Stratégie AIM 2050) adoptée par l'UA le 6 décembre 2012; /
- la Charte Africaine des Transports Maritimes adoptée en 1994 et mise à jour à Durban en Afrique du Sud en octobre 2009 ;
- la Décision des ministres africains des Transports sur la sûreté maritime et la protection de l'environnement marin en Afrique;
- le Protocole de la CEEAC sur la stratégie de sécurisation des Intérêts vitaux en mer signé le 24 octobre 2008 à Kinshasa;
- la Déclaration de Luanda sur la paix et la sécurité dans la région du Golfe de Guinée adoptée le 29 novembre 2012 ;
- les dispositions pertinentes :
 - du Traité du 18 octobre 1983 portant création de la CEEAC ;
 - du Protocole relatif au Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale (COPAX) du 24 février 2000 ;
 - du Traité révisé de la CEDEAO du 23 juillet 1993 ;
 - du Protocole de la CEDEAO relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de

- maintien de la paix et de la sécurité du 10 décembre 1999 ;
- du Document cadre de prévention des conflits de la CEDEAO du 16 janvier 2008 (DCPC) ;
- du Traité instituant la CGG du 3 juillet 2001.

1.14 Nous félicitant des initiatives des Communautés Economiques Régionales et de la CGG, à savoir :

- la Stratégie de sécurisation des intérêts vitaux en mer des Etats membres de la CEEAC, adoptée à Kinshasa, le 24 octobre 2009 ;
- la poursuite de l'élaboration de la Stratégie maritime intégrée de la CEDEAO ;
- la poursuite de l'élaboration de la Stratégie maritime intégrée de la CGG;
- l'adoption le 06 décembre 2012 de la Stratégie africaine intégrée pour les mers et les océans - horizon 2050 (Stratégie AIM 2050);

2. Déclarons ce qui suit:

2.1. Nous nous engageons sans réserve à travailler ensemble pour assurer la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans l'espace maritime de l'Afrique Centrale et de l'Afrique de l'Ouest par la mobilisation des moyens opérationnels adéquats tant institutionnels que logistiques;

2.2. Soutenons la mise en œuvre de la Stratégie africaine intégrée pour les mers et les océans - horizon 2050 (Stratégie AIM 2050) ;

2.3. Demandons à la CEEAC, à la CEDEAO et à la CGG, de renforcer les activités visant à la coopération, la coordination, la mutualisation et l'interopérabilité des moyens entre les Etats membres en :

- a)** établissant entre elles un cadre intercommunautaire de coopération en matière de sûreté et sécurité maritimes ;
- b)** surveillant le domaine maritime par l'élaboration des procédures opérationnelles conjointes ;
- c)** facilitant l'harmonisation du cadre juridique et institutionnel des Etats membres;
- d)** établissant un mécanisme commun de partage de l'information et du renseignement ;
- e)** institutionnalisant une conférence sur le développement et la sécurité maritime;
- f)** mettant en place un mécanisme de financement basé sur les contributions ;

2.4. Demandons en outre à chacune des Communautés Economiques Régionales et à la CGG:

- a) d'élaborer et d'adopter une stratégie régionale de lutte contre la piraterie, les vols à main armée et les autres activités illicites commis en mer, en cohérence avec la Stratégie africaine intégrée pour les mers et les océans horizon 2050 (Stratégie AIM 2050) ;
- b) de poursuivre la mise en œuvre et l'opérationnalisation des mécanismes de coordination permettant à leurs Etats membres d'agir efficacement contre toutes les menaces maritimes;

2.5. Engageons les Etats membres à :

- a) procéder à la collecte et à l'échange d'informations entre eux, avec les mécanismes régionaux de coordination et l'appui des partenaires stratégiques;
- b) renforcer les capacités des responsables de l'application de la loi dans le domaine de la sûreté et de la sécurité maritimes ;
- c) accroître la sensibilisation au domaine maritime ;
- d) élaborer et mettre en œuvre des législations nationales pertinentes ;
- e) élaborer des politiques nationales de lutte contre la piraterie, les vols à main armée et les autres activités illicites commis en mer;

f) mettre en place des structures nationales de coordination de l'action de l'Etat en mer, investies de pouvoirs suffisants pour remplir leurs missions ;

g) prévoir des mécanismes nationaux de financement des politiques de lutte contre la piraterie, les vols à main armée et les autres activités illicites commis en mer ;

h) organiser l'acquisition et la maintenance des principaux équipements maritimes dans les espaces maritimes respectifs ;

2.6. Exhortons les partenaires stratégiques internationaux à appuyer les initiatives inhérentes à la mise en œuvre de cette coopération régionale ;

2.7. Demandons au Secrétaire Général des Nations Unies et à la Présidente de la Commission de l'UA d'appuyer les efforts visant à mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre de la présente Déclaration ;

2.8. Décidons de rester saisis de la question.

Fait à YAOUNDE, le 25 juin 2013



**Communiqué Final du Sommet des Chefs d'Etat
et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats
de l'Afrique Centrale (CEEAC), de la Communauté Economique des Etats
de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Commission du Golfe de Guinée
(CGG) sur la Sûreté et la Sécurité Maritimes dans le golfe de Guinée**

1. Le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Commission du golfe de Guinée (CGG), s'est tenu à Yaoundé, en République du Cameroun, les 24 et 25 juin 2013, pour l'adoption des documents stratégiques relatifs à la sûreté et à la sécurité maritimes dans le golfe de Guinée, dans le cadre de la mise en œuvre de la Résolution 2039 (2012) du Conseil de sécurité des Nations unies.
 - Burkina Faso ;
 - S.E.M. Denis Sassou N'guesso, président de la République du Congo ;
 - S.E.M. Ali Bongo Ondimba, président de la République gabonaise ;
 - S.E.M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, président de la République de Guinée équatoriale ;
 - S.E.M. Mahamadou Issoufou, président de la République du Niger ;
 - S.E.M. Goodluck Ebele Jonathan, président de la République fédérale du Nigeria ;
 - S.E.M. Manuel Pinto Da Costa, président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe ;
 - S.E.M. Faure Gnassingbé, président de la République togolaise ;
 - S.E.M. Manuel Serifo Nhamadjo, président de la Transition en Guinée Bissau.
2. Ce sommet historique a été précédé le 21 juin 2013 d'un symposium international sur les défis sécuritaires dans le golfe de Guinée, et en date du 22 juin 2013, d'une réunion des ministres des affaires étrangères.
3. La cérémonie d'ouverture du sommet a été présidée par S.E.M. Paul Biya, président de la République du Cameroun. Les travaux du sommet ont été présidés par S.E.M. Idriss Deby Itno, président de la République du Tchad, président en exercice de la CEEAC ;
4. Le bureau était en outre composé de :
 - 1^{er} vice-président : S.E.M. Paul Biya, président de la République du Cameroun,
 - 2^e vice-président : S.E.M. Alassane Ouattara, président de la République de Côte d'Ivoire,
 - Rapporteur : S.E.M. Candido Pereira Dos Santos Vandunen, représentant le président en exercice de la CGG.
5. Le sommet a enregistré en outre la participation des chefs d'Etat ci-après :
 - S.E.M. Thomas Boni Yayi, président de la République du Bénin ;
 - S.E.M. Blaise Compaoré, président de la République du
6. Les pays suivants ont été représentés : Angola, Burundi, Cap-Vert, République démocratique du Congo, Gambie, Ghana, Guinée, Libéria, Mali, Sénégal et Sierra Léone.
7. Etaient également présents à ce moment :
 - S.E.M. Nassour Guelengdouksia Ouaidou, secrétaire général de la CEEAC ;
 - S.E.M. Kadré Désiré Ouedraogo, président de la Commission de la CEDEAO ;
 - S.E.M. Miguel Trovoadá, secrétaire exécutif de la CGG.
8. Ont également pris part au sommet :
 - S.E.M. Abou Moussa, représentant du secrétaire général des Nations unies
 - S.E.M. Anthony Maruping, représentant de la présidente de la Commission de l'Union africaine.

9. Etaient présents en qualité d'observateurs :

- Les pays suivants : Allemagne, Belgique, Brésil, Chine, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Japon, Royaume-Uni et Russie ;

- Et les institutions suivantes : Union européenne (UE), Organisation maritime internationale (OMI), Organisation maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (OMAO), Commandement américain pour l'Afrique (AFRICOM et Centre d'études stratégiques de l'Afrique (CESA).

10. Le sommet des chefs d'Etats et de gouvernement a pris acte du rapport de la Conférence interministérielle CEEAC – CEDEAO – CGG sur la sûreté et la sécurité maritimes dans le golfe de Guinée qui s'est tenue à Cotonou en République du Bénin le 19 mars 2013.

11. Après des échanges fructueux sur le rapport de la conférence interministérielle et sur les projets des textes soumis à leur adoption pour ladite conférence, les chefs d'Etat et de gouvernement ont :

a. réaffirmé leur adhésion aux textes fondamentaux de la CEEAC, de la CEDEAO et de la CGG relatifs à la bonne gouvernance, à la paix et à la sécurité ;

b. réitéré leur préoccupation face aux graves menaces posées par la piraterie, les vols à main armée et autres activités maritimes illicites dans le golfe de Guinée ;

c. salué l'adoption des Résolutions 2018 (2011) et 2039 (2012) par le Conseil de sécurité des Nations unies et de la stratégie africaine intégrée pour les mers et les océans – horizon 2050 par l'Union africaine.

12. Les chefs d'Etat et de gouvernement se sont félicités des initiatives prises par la CEEAC, la CEDEAO et la CGG sur la sécurité maritime, notamment la stratégie visant à garantir les intérêts vitaux en mer des Etats de la CEEAC, de l'élaboration en cours de la stratégie maritime intégrée de la CEDEAO et de la stratégie de la CGG pour la gestion de la paix et de la sécurité dans la région, de la fructueuse coopération entre les régions de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Ouest, sur la sûreté et la sécurité maritimes et de la tenue du présent sommet sur la sûreté et la sécurité maritimes à Yaoundé en République du Cameroun, visant à adopter une stratégie régionale.

13. Désireux de conjuguer leurs efforts en vue de définir un cadre juridique commun et approprié pour lutter contre la piraterie, les vols à main armée et les autres activités illicites commises en mer dans le domaine maritime de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Ouest, les chefs d'Etat et de gouvernement :

- Ont adopté le code de conduite relative à la prévention et à la répression des actes de piraterie, des vols à main armée, à l'encontre des navires et des activités maritimes illicites en Afrique de l'Ouest et du Centre, signé en séance par les ministres des Etats de l'Afrique centrale et de l'Ouest ; et dont la mise en oeuvre sera évaluée après un délai de trois ans ;

- Ont adopté le mémorandum d'entente entre la CEEAC, la CEDEAO, et la C.G.G. sur la sûreté et la sécurité dans l'espace maritime de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Ouest, signé en séance par le secrétaire général de la CEEAC, le président de la Commission de la CEDEAO et le secrétaire exécutif de la CGG.

14. Les chefs d'Etat et de gouvernement ont adopté et signé une Déclaration sur la sûreté et la sécurité dans l'espace maritime commun dite « Déclaration de Yaoundé ».

15. Les chefs d'Etat et de gouvernement ont instruit la CEEAC, la CEDEAO et la CGG de rendre opérationnel le mécanisme de mise en oeuvre des décisions du mémorandum d'entente avec l'appui des partenaires.

16. Les chefs d'Etat et de gouvernement ont décidé que le Cameroun abritera le siège du Centre interrégional de coordination, prévu par le mémorandum d'entente entre la CEEAC, la CEDEAO et la CGG sur la sûreté et la sécurité dans l'espace maritime de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Ouest.

17. Les chefs d'Etat et de gouvernement ont décidé de rester saisis de la question.

18. Enfin, les chefs d'Etat et de gouvernement ont exprimé leurs sincères remerciements à S.E.M. Paul Biya, président de la République du Cameroun, au gouvernement et au peuple camerounais pour l'accueil chaleureux et les facilités mises à la disposition pour la réussite du sommet.

Fait à Yaoundé, le 25 juin 2013



Communiqué conjoint
à l'issue de la visite d'Etat du Président de la République du Cameroun,
S.E. Paul BIYA, en République Fédérale du Nigeria,
03-04 mai 2016
(Extraits)

7. S'agissant des questions de sécurité, les deux Présidents ont noté avec satisfaction les succès obtenus jusqu'à présent dans la lutte contre l'insurrection de Boko Haram et ont condamné les activités meurtrières perpétrées par ce groupe dans les deux pays et les autres pays du Bassin du lac Tchad.

8. Les deux Présidents ont salué les efforts déployés par les armées camerounaise et nigériane dans le cadre de la Force Multinationale Mixte, en particulier les deux opérations conjointes, couronnées de succès, menées récemment à Ngoshe et Kumshe, à l'intérieur du territoire nigérian et les opérations de déminage en cours menées par les militaires des deux pays, afin de mettre un terme aux activités des terroristes.

9. Les deux Présidents ont également réaffirmé leur engagement à continuer à soutenir la Force Multinationale Mixte jusqu'à ce que le groupe terroriste Boko Haram soit éliminé. Ils ont également salué les discussions en cours sur le sort des membres présumés de Boko Haram arrêtés dans les deux pays et ont exprimé la nécessité de mettre en place

un cadre juridique qui leur garantira un procès équitable et, le cas échéant, un transfert dans leurs pays d'origine, conformément aux meilleures pratiques internationales.

10. Les deux Présidents ont exprimé leur engagement par rapport à la deuxième Session du Sommet sur la sécurité régionale prévue à Abuja, le 14 mai 2016 et ont promis de participer pleinement aux processus et de mettre en œuvre les résultats de la réunion afin d'assurer la paix et la sécurité dans les zones touchées du Bassin du lac Tchad.

11. Les deux dirigeants ont également convenu que la Réunion tripartite entre les deux pays et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) devrait se tenir au plus tard en juillet 2016 à Abuja, en vue de s'entendre sur un cadre pour le retour en toute sécurité au Nigéria des réfugiés nigériens, hébergés actuellement par le Cameroun.



**Communiqué conjoint
à l'issue de la Visite d'amitié et de travail de
S.E. Monsieur le Président Muhammadu Buhari,
de la République Fédérale du Nigeria en République du Cameroun
29-30 juillet 2015
(Extraits)**

5. Abordant les questions de sécurité, les deux Chefs d'Etat ont relevé avec satisfaction l'affaiblissement en cours des capacités opérationnelles de Boko Haram. Ils ont condamné les attentats terroristes perpétrés par Boko Haram dans les pays du Bassin du Lac Tchad et exprimé leurs condoléances et leur compassion à l'égard des victimes civiles et militaires de Boko Haram. Ils ont renouvelé leur soutien à la Force Multinationale Mixte dans la guerre contre Boko Haram. Ils ont également exprimé leur détermination commune à éradiquer Boko Haram et, dans cette optique, ont convenu, entre autres, d'intensifier l'échange des renseignements entre les services de sécurité des deux pays.

6. Le Président Muhammadu Buhari a réaffirmé la détermination de son pays de renforcer la coopération avec le Cameroun et les autres pays voisins, en vue de l'élimination sans délais de ce phénomène.

7. Les deux Chefs d'Etat se sont engagés à renforcer la coopération sécuritaire tout le long de leur frontière commune sous les auspices du Comité de Sécurité Transfrontalière Cameroun-Nigeria et dans le cadre de la mise en œuvre du concept des opérations stratégiques

approuvées par le Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Commission du Bassin du Lac Tchad et le Benin, tenu à Abuja, le 11 juin 2015.

8. Les deux Chefs d'Etat se sont félicités de l'amélioration de la surveillance des espaces maritimes des deux pays, grâce aux efforts conjoints au sein des institutions inter-régionales. Face à la persistance des attaques en mer, ils ont décidé de renforcer leur coopération sécuritaire pour faire des côtes, des eaux territoriales et de la haute mer dans l'espace du Cameroun et du Nigeria, des lieux où règne la sécurité.

17. Les deux Chefs d'Etat ont salué la tenue prochaine d'un Sommet CEEAC-CEDEAO en vue de la mutualisation des efforts pour combattre la secte terroriste Boko Haram. Ils ont également salué les engagements pris lors du Sommet extraordinaire de la CBLT et le Benin, tenu le 11 juin 2015 à Abuja. Ils ont exprimé leur gratitude à l'endroit de l'ONU, de l'Union Africaine, de la CEDEAO, de la CEEAC et des multiples partenaires bilatéraux et multilatéraux pour leur solidarité agissante dans la guerre contre Boko Haram.



BOKO HARAM, DE LA SECTE ISLAMISTE AU GROUPE TERRORISTE DEVENU MENACE RÉGIONALE

Secte musulmane extrémiste à l'origine, le groupe nigérian Boko Haram s'est mué en un mouvement terroriste armé affilié à l'organisation État islamique (EI) et menaçant les pays de la région.

Boko Haram signifie "l'éducation occidentale est un péché" en haoussa, la langue la plus parlée dans le nord du Nigeria. Mais le groupe préfère se faire appeler Jama'atu Ahlis Sunna Lidda'awati wal-Jihad (Groupe pour la prédication et le jihad).

Prônant un islam radical et rigoriste, Mohammed Yusuf, le fondateur, accuse les valeurs occidentales, instaurées par les colons britanniques, d'être responsables des maux dont souffre le pays. Il veut instaurer un État islamique.

Il séduit la jeunesse désœuvrée de Maiduguri, la capitale de l'État de Borno (nord-est), avec un discours critique envers un régime nigérian qu'il accuse de « corrompu, qui néglige le développement socio-économique de la région peuplée en majorité de musulmans ».

Si ses prêches dans la mosquée attirent de plus en plus de fidèles dès les années 1990, on considère que Boko Haram est né en 2002, au moment où Yusuf commence à attirer l'attention des autorités.

En 2009, éclatent des affrontements entre Boko Haram et la police nigériane à Maiduguri. L'armée intervient en force, tue 700 personnes, capture, puis exécute Mohammed Yusuf.

Le mouvement devient clandestin, ses cadres rescapés s'enfuient à l'étranger. "C'est à ce moment-là qu'ils sont récupérés par une mouvance jihadiste internationale qui

va les convaincre de l'inutilité de la protestation pacifique", selon le chercheur français Marc-Antoine Pérouse de Montclos.

A leur sortie de clandestinité, les chefs de Boko Haram passent à un stade supérieur: il ne s'agit plus seulement de vouloir faire appliquer la loi islamique au Nigeria, il faut déstabiliser l'État avec une campagne de violences (rejet des libertés fondamentales et des droits humains, enlèvements, prises d'otages, actes de pillage et destruction des biens, violences sexuelles, massacres des civiles, crimes contre l'humanité, etc.).

Abubakar Shekau, bras droit du chef exécuté, prend sa place à la tête de Boko Haram. S'ensuit une escalade de la violence, avec des dizaines d'attaques faisant plusieurs milliers de morts, prenant pour cible des écoles, des églises, des mosquées et des symboles de l'État et des forces de l'ordre, principalement dans le Nord-Est.

Considéré par les États-Unis comme un "terroriste à l'échelle mondiale", Abubakar Muhammad Shekau a déjà été donné trois fois pour mort par les forces de l'ordre nigérianes, avant de réapparaître dans des vidéos.

L'enlèvement à la mi-avril 2014 de plus de 200 adolescentes d'un lycée de Chibok, dans l'État de Borno, confère une notoriété mondiale au groupe.

En août 2014, Boko Haram proclame un "califat" dans les zones sous son contrôle. Ce groupe terroriste engrange les conquêtes territoriales dans le Nord-Est du Nigeria (États de Yobé, Adamawa, Borno) et multiplie des attaques meurtrières dans l'Extrême-Nord du Cameroun et, à partir de janvier 2015, en territoires nigérian et tchadien.

La dégradation de la situation a conduit au déclenchement d'une offensive tchadienne en janvier 2015, appuyée par les forces nigériennes et camerounaises et relayée par l'armée nigériane.

Selon des diplomates, des membres de Boko Haram se seraient entraînés auprès de combattants d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) dans le nord du Mali en 2012-2013. Washington a également affirmé qu'il existe des liens entre les deux organisations.

En termes de financement, Boko Haram reçoit le soutien des fidèles dans les mosquées et s'approvisionne aussi en attaquant des banques et des bases militaires. Ce qui lui permet d'enrôler des centaines de jeunes déshérités pour aller au combat.

L'appel à la mobilisation internationale du Président Paul BIYA, le 8 janvier 2015, pour faire face à Boko Haram trouve un écho favorable. L'Union Africaine condamne les attaques terroristes commises par Boko Haram et appelle à la création d'une force régionale de 7 500 hommes pour contrer le groupe terroriste. Les Chefs d'Etat de la CEEAC expriment leur solidarité au Président Paul BIYA et félicitent les forces de défense et de sécurité du Cameroun pour leur bravoure face à Boko Haram. Ils expriment également leur gratitude au Président du Tchad, Idriss DEBY ITNO, pour le soutien fraternel que le Tchad apporte au Cameroun en envoyant un contingent important pour la lutte contre la secte terroriste Boko Haram.

Une session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale (COPAX) consacrée à la lutte contre Boko Haram se réunit à Yaoundé au Cameroun, le 16 février 2015. Elle aboutit à la Déclaration de Yaoundé qui réaffirme la détermination des Etats membres de la CEEAC à lutter contre Boko Haram et leur engagement à coopérer pleinement avec la CEDEAO en vue d'une coordination des actions de lutte contre Boko Haram.

La Force Multinationale Mixte (FMM) chargée de la lutte contre Boko Haram, décidée par l'Union africaine en janvier 2015, est rentrée dans sa phase opérationnelle depuis le mois de novembre 2015. Le Nigeria a promis une contribution de 100 M\$ pour la soutenir (dont 20 M\$ ont déjà été versés au Tchad). Les discussions sur une résolution au Conseil de sécurité des Nations Unies devraient reprendre le projet après l'installation des nouvelles autorités nigérianes.

La France a joué un rôle de facilitateur de la coopération régionale avec les pays voisins francophones, grâce notamment au sommet de Paris (17 mai 2014). Elle soutient (pour près de 10 M€) les armées tchadienne, nigérienne et camerounaise en partageant du renseignement, en facilitant leur coordination et en fournissant un soutien logistique et des formations.

Les partenaires américain et britannique apportent aussi une aide substantielle.

Les nombreux revers subis par Boko Haram sur le terrain face à la vigoureuse riposte des forces de la coalition (Cameroun, Tchad, Niger et Nigeria) poussent cette secte terroriste à faire allégeance, début mars 2015, à l'organisation jihadiste État islamique (EI), qui accepte.

Ces derniers mois, Boko Haram a perdu la plupart de localités enlevées dans le Nord-Est du Nigeria, selon les autorités nigérianes. Mais, il lui reste une arme terriblement efficace pour terroriser les civils: les attentats-suicides qui ciblent les lieux très fréquentés comme les marchés et les gares routières. Depuis l'investiture du Président BUHARI à la magistrature suprême le 29 mai 2015 et l'entrée de la force multinationale mixte (FMM) constituée du Nigeria, du Cameroun, du Tchad, du Niger et du Benin, Boko Haram est en perte de vitesse et manifeste des signes d'affaiblissement.



ELÉMENTS CLÉS SUR BOKO HARAM

Boko Haram : «l'Education occidentale est un péché» en haoussa.

Nom officiel : Jama'atu Ahlis Sunna Lidda'Awati Wal-Jihad en arabe (Groupe pour la prédication et le jihad)

Date de création : 2002

Fondateur : Mohammed Yusuf, founder (2002-2009) et depuis 2009 Abubakar Shekau.

Zones d'opération : Nord-Est du Nigeria (Etats de Yobé, Adamawa, Borno), Extrême-Nord du Cameroon, Tchad et Niger.

Effectifs : environ 7 000 à 10 000 combattants répartis en unités de 300 à 500.

Alliés: Al-Qaeda via Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) et Organisation Etat Islamique (EI) en Irak

Financements : braquage des banques, grand banditisme, rançons des kidnappings, donations des groupes terroristes internationaux et des sympathisants, trafics de drogue, braconnage, etc.

Activités : les activités et les stratégies de Boko Haram sont en constante évolution depuis sa création :

- Enseignement de l'Islam radical et rigoriste basé sur l'idéologie Wahhabiste, Jihadisme Salafiste et le fondamentalisme islamique entre 2002 et 2009 ;
- Rejet des libertés fondamentales et des droits de l'homme ;
- Actes de pillage et destruction des biens, violences sexuelles ;
- Attaques armées, attaques suicides, attaques à la bombe contre les édifices publics et confessionnels particulièrement les églises et les mosquées ;

- Massacres des civils, exécutions extrajudiciaires, ayant causées plus de 10 000 morts entre 2009 et 2015 ;
- Enlèvements de plus de 1 000 hommes, femmes, et enfants dont les 276 jeunes filles d'un lycée de Chibok ;
- Migrations forcées de près de 2 millions de personnes incluant les réfugiés au Cameroun, au Tchad et au Niger, et des déplacés internes au Nigeria ;
- Conquête des territoires dans le but de créer un "califat" dans les zones sous son contrôle, en commençant par les territoires du Nord-Est du Nigeria (Etats de Yobé, Adamawa, Borno) ;
- Diffusion des images vidéos présentant leurs atrocités pour entretenir un climat de peur au sein des populations, etc.

Réponse internationale : depuis 2013, Boko Haram a été classé « groupe terroriste » par le Royaume-Uni, les Etats-Unis, le Canada, les Nations Unies, l'Australie, la Nouvelle Zélande, et les Emirates Arabes Unis. Les Etats-Unis ont promis une rançon de 7 millions de dollars pour la capture de son leader, Abubakar Shekau.

Depuis Novembre 2015, la force multinationale mixte (FMM) constituée de 8 700 militaires, policiers et civils venus du Cameroun, du Niger, du Nigeria, du Tchad, ainsi que du Bénin, est entrée dans sa phase opérationnelle et inflige de lourdes pertes aux terroristes de Boko Haram.

D'autres pays tels que France, la Russie, l'Espagne, le Brésil et la Chine ont promis une assistance multiforme pour la lutte contre ce groupe terroriste.

En Afrique, les organisations régionales tels que l'Union Africaine, la CEEAC, la CEDEAO, la CBLT, et le CEN-SAD sont impliquées dans les solutions militaires contre Boko Haram.



LA FORCE MULTINATIONALE MIXTE (FMM) CHARGEE DE LUTTER CONTRE BOKO HARAM

L'idée de la création d'une force militaire régionale chargée de lutter contre le groupe islamiste Boko Haram a été lancée par le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union Africaine, lors du 24e Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine tenu les 30 et 31 janvier 2015 à Addis-Abeba en Ethiopie.

Lors d'un Sommet extraordinaire, tenu le 11 juin 2015 à Abuja au Nigeria, les Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et du Benin ont approuvé le concept des opérations stratégiques et opérationnelles et les documents connexes de la Force Multinationale Mixte (FMM) et le déploiement des contingents nationaux de la FMM, sous le commandement opérationnel du Commandant de la FMM appuyé par des Etats-majors conjoints, avant le 30 juillet 2015.

La FMM est composée de 8 700 militaires, policiers et civils venus du Cameroun, du Niger, du Nigeria, du Tchad, ainsi que du Bénin. Elle a pour mandat de créer un environnement sûr et sécurisé dans les régions affectées par les activités de Boko Haram et d'autres groupes terroristes. Elle doit également faciliter la mise en œuvre (à travers les Etats membres de la CBLT et le Benin) des programmes de stabilisation dans les régions affectées, restaurer l'autorité de l'Etat et le retour des déplacés internes et des réfugiés. Sur le plan humanitaire, elle est appelée à faciliter, dans la limite de ses capacités, les opérations humanitaires et l'acheminement de l'aide aux populations affectées. Il s'agit de la première mission de cette envergure créée en Afrique pour lutter contre un phénomène inédit, le terrorisme.

Le quartier général de la FMM est fixé à N'Djaména au Tchad. La FMM comporte trois secteurs, dont le premier qui couvre les départements du Logone et Chari, du Mayo-Sava et du Mayo-Tsanaga au Cameroun.

Le Commandant actuel de la FMM de la CBLT et du Benin

est le Major Général nigérian Lamidi Adeosun. Il a pour Adjoint, le Général de Brigade camerounais Nka Valère.

Le Général de Brigade camerounais Bouba Dobekréo est le Commandant du premier secteur de la FMM dont le poste de commandement est basé à Mora dans le Mayo-Sava. Il a pris ses fonctions le 11 septembre 2015. Il a sous ses ordres des contingents camerounais (2 450 soldats) et tchadien (trois mille hommes), qui opèrent tout le long de la frontière avec le Nigeria jusqu'au lac Tchad.

La FMM est rentrée dans sa phase opérationnelle en novembre 2015. Depuis cette date, elle a infligé plusieurs défaites au groupe terroriste Boko Haram tout en l'obligeant à céder du terrain. D'après les chefs d'état-major des armées de la CBLT, l'ennemi n'est pas loin d'être terrassé. L'on s'achemine vers les ultimes batailles. Sur le terrain, la réduction du nombre d'attaques-kamikazes de Boko Haram et la multiplication des coups de filet des forces de défense confirment cette tendance. La riposte des forces coalisées, soutenue par la collaboration des comités locaux de vigilance, porte des fruits. Les populations saluent cette évolution en espérant vivement la fin de la guerre.

Face aux problèmes financiers qui représentent l'une des principales causes des retards observés dans l'opérationnalisation du projet, la FMM a reçu des sommes envoyées ou promises de la part des pays régionaux, le président nigérian ayant décidé d'octroyer 100.000 dollars, ainsi que des organisations et pays partenaires tels que le Royaume-Uni, qui a déjà offert 5 millions de livres et l'Union européenne qui a promis 50 millions d'euros.

En outre, une enveloppe de 40 millions de dollars sera allouée par les Etats-Unis pour venir en aide à quelque 7 millions de personnes dans les pays du Bassin du lac Tchad affectés par les activités terroristes de Boko Haram, a annoncé le 19 avril à Yaoundé l'Ambassadrice américaine à l'ONU, Samantha Power, en visite au Cameroun.



LES BONNES NOUVELLES DU FRONT : BOKO HARAM EN DEBANDADE

La plupart des nouvelles venant du front ces derniers mois sont plutôt rassurantes. Boko Haram multiplie les signes d'affaiblissement. En effet, depuis le début de cette année, les armées du Nigeria, du Cameroun, du Tchad, du Niger et du Bénin, réunies autour de la Force Multinationale Mixte (FMM), ont infligé de sérieux revers militaires aux djihadistes qui ont été chassés de nombreux centres urbains qu'ils avaient conquis. Le pourtour du bassin du Lac Tchad est de moins en moins l'objet des attaques terroristes. Les rares bombes humaines, très souvent repérées par les comités de vigilance et capturées, ont tout l'air d'un dernier baroud d'honneur. Depuis près d'un mois, l'on n'entend plus parler de dégâts causés par des attentats-kamikazes ou de véhicules sautant sur des engins explosifs. Ce mode opératoire, ultime recours dans sa fuite en avant, semble de plus en plus aujourd'hui, hors de portée pour la nébuleuse terroriste.

Du 11 au 14 février 2016, l'armée camerounaise a anéanti un poste de commandement de la secte islamiste dans la localité nigériane de Ngoshe, lui infligeant de lourdes pertes (162 terroristes de Boko Haram ont été neutralisés) et saisissant beaucoup d'armes et de matériel.

Du 23 au 24 février 2016, les forces de défense camerounaises, appuyées cette fois-ci par l'armée nigériane, ont fait incursion dans la ville nigériane de Koumche, l'une des principales bases logistiques de Boko Haram, tuant une centaine de terroristes. Elles ont également libéré 850 otages de la secte islamiste, saisi un important arsenal militaire et détruit des centres de fabrication de mines artisanales.

Le 02 avril 2016, l'armée nigériane a arrêté le chef du groupe Ansaru, une branche dissidente de Boko Haram, Khalid al-Barnawi. Avant cela, elle avait détruit de nombreux repaires islamistes de Boko Haram à Borno, Yobe et Adamawa, y compris leur siège spirituel présumé dans la forêt d'Alagarno.

Sur le terrain, la situation se stabilise. Même les attentats suicides qui avaient plongé les populations locales dans la psychose se sont estompés depuis environ deux mois, malgré ceux perpétrés parfois par de jeunes filles et garçons transformés en bombes humaines. Les responsables militaires de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) affirment que « désormais, l'éradication de Boko Haram n'est plus qu'une question de temps ».

Les armées du Cameroun et du Nigeria s'attèlent désormais à nettoyer les dernières poches de résistance de la secte islamiste dans la partie nord de leur frontière respectivement. Leurs raids et patrouilles ont entraîné la mort de nombreux terroristes présumés. Elles ont également permis de : procéder à de nombreuses arrestations des djihadistes, sauver des personnes et récupérer des armes et des munitions.

De fait, la tension est tombée d'un cran depuis les assauts victorieux de l'armée camerounaise et de la FMM dans les localités nigérianes de Ngoshe et Koumche au mois de février dernier. Deux mois après, l'évolution des événements sur le terrain confirme le fait que la secte terroriste est considérablement affaiblie. Boko Haram n'est plus en mesure de mener une guerre conventionnelle. Elle opère

désormais en rangs dispersées. Pris entre deux feux, ses combattants peinent à résister à la puissance de feu que déploient les forces alliées. La réduction du nombre d'attaques-kamikazes et des accrochages avec les forces armées constituent des signes palpables de l'affaiblissement de l'ennemi.

Le groupe terroriste semble totalement sevré de ses réseaux d'approvisionnement en nourriture, en carburant, en armes et munitions. La logistique semble lui faire défaut. Au Cameroun, comme au Nigeria, les armées ont recueilli, de temps à autres, des combattants fatigués et amaigris, vaincus par la faim. La dernière reddition importante de cette nature remonte au début du mois de mars. 76 personnes se sont livrées à des soldats à Gwoza, une cité pas très éloignée de la frontière avec le Cameroun.

L'affaiblissement de Boko Haram est dû en grande partie

à la synergie d'action des armées nigérianes, camerounaises, tchadiennes, nigériennes et béninoises réunies autour de la Force Multinationale Mixte (FMM). Les opérations militaires sont coordonnées, le renseignement est partagé et les informations sont échangées entre les armées alliées. Depuis la mi-mars 2016, grâce à un bon quadrillage du terrain par les troupes camerounaises et nigérianes, et à la collaboration des comités de vigilance, la demi-douzaine d'attaques-suicides a fait très peu de victimes parmi les populations civiles et les militaires.

Convaincu d'avoir porté un coup sévère à la capacité de nuisance de Boko Haram, l'état-major de la FMM de 8.700 hommes, créée en février 2015 par le Nigeria, le Cameroun, le Tchad, le Niger et le Bénin, a annoncé début avril 2016 à Yaoundé une offensive d'envergure dans les prochaines semaines afin d'éliminer définitivement le groupe terroriste affilié à l'Etat islamique.